

M. Alistair Fraser

[Traduction]

Quiconque accepte d'assumer les fonctions de greffier de la Chambre des communes n'est pas autorisé à faire valoir son opinion ni à manifester toute la gamme des émotions chères au cœur de tout homme politique. Il ne lui est pas permis de se montrer bourru, irrité ou cassant. Il doit plutôt faire office de mentor, de conciliateur et d'ami. Avec abnégation, il met sa volonté et son énergie au service de la Chambre des communes. Il aide tous les députés, sans égard à leur ancienneté ou à leur rang, à réaliser leurs objectifs et à assumer leurs responsabilités dans le cadre parlementaire, qui, comme on le sait, est assujéti à une longue tradition et à une masse de règlements et de procédures compliqués.

[Français]

Monsieur le président, le rôle que je viens de décrire est en réalité le portrait de M. Fraser. En 12 ans, il est lui-même devenu une institution à la Chambre. Mis à part les pressions inhérentes à son rôle, il a été, dans un sens, l'instrument-clé de quelques changements révolutionnaires dans le fonctionnement de la Chambre des communes et dans les services aux députés. Je pense plus particulièrement à la constitution du groupe de stagiaires parlementaires, dont ont bénéficié tous les partis, à l'expansion du personnel attaché à la direction des comités, à la restructuration de la fonction des pages de la Chambre des communes, qui sont à notre service à tous, et, ce qui est peut-être plus important, au développement du service de diffusion qui transmet directement les travaux de la Chambre au public canadien.

[Traduction]

J'invite—que dis-je—j'exhorte instamment M. Fraser à partager avec d'autres jusqu'à la fin de sa vie active le fruit des connaissances et de l'expérience exceptionnelles qu'il a accumulées au Parlement. Il nous quitte, assuré de la gratitude et de l'affection de tous les députés.

C'est avec joie que j'appuie la motion du premier ministre tendant à nommer M. Fraser fonctionnaire honoraire de la Chambre. Puisse-t-il nous faire fréquemment le plaisir de sa visite.

Des voix: Bravo!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire, parlant au nom des députés du Nouveau parti démocratique et en mon nom personnel, que nous souscrivons de tout cœur à la motion que le premier ministre (M. Clark) a présentée et que le chef de l'opposition (M. Trudeau) a appuyée. Je tiens, à leur exemple, à signaler que nous nous réjouissons vivement de la nomination de M. Koester au poste de greffier de la Chambre des communes. Nous connaissons déjà sa compétence et son efficacité, et nous lui souhaitons une longue et fructueuse carrière dans ses nouvelles fonctions.

Pour ce qui est d'Alistair Fraser, j'aimerais dire que je suis l'un des derniers à la Chambre pour qui Beuchesne est plus qu'un nom d'auteur.

Des voix: Oh, oh!

[M. Trudeau.]

Une voix: Et pas seulement un fantôme.

M. Knowles: En effet, M. Arthur Beuchesne occupait ces fonctions à la Chambre lorsque j'ai été élu député pour la première fois. Tout comme M. Léon Raymond qui lui a succédé, il a rendu à la Chambre des services signalés. Ils se sont tous deux illustrés à ce haut poste, et je suis en mesure d'affirmer qu'Alistair Fraser a atteint le niveau d'excellence de ses prédécesseurs.

On a déjà signalé l'importance qu'a prise cette fonction depuis douze ans, et je ne m'étonne pas que la Chambre se fasse un honneur de rendre hommage à l'œuvre d'Alistair Fraser. Nous tous, en tant que députés, avons pu trouver en lui un véritable ami; nous avons été à même de constater son impartialité et de profiter de ses avis judicieux, et nul doute qu'on peut en dire autant des avis qu'il a donnés à la présidence. Nous pouvons également témoigner de son efficacité dans l'administration de la Chambre des communes. En le nommant fonctionnaire honoraire de la Chambre, nous sommes heureux de lui conférer le même honneur qu'à ses prédécesseurs dont j'ai parlé plus tôt. Il est encore tout jeune, il a certes devant lui une longue carrière que nous lui souhaitons des plus fructueuses.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'appuyer en mon nom et au nom de mon parti la motion présentée par le très honorable premier ministre (M. Clark) à l'effet que nous ayons dans la personne de M. Koester un nouveau greffier. Il va travailler, nous en sommes assurés, en collaboration avec la présidence ainsi qu'avec chaque député. J'ai l'avantage de le connaître depuis quelques années, et je suis convaincu qu'il saura remplir sa fonction avec grande compétence et avec dévouement à l'égard de tous les députés.

En ce qui concerne M. Fraser, je suis très content qu'une motion soit proposée à l'effet qu'il soit nommé à vie membre honoraire de la Chambre. J'ai eu l'avantage de travailler également avec lui pendant 11 ans. Il a été pour moi le conseiller par excellence, parce que lorsqu'on arrive à la Chambre des communes, il est évident qu'on a beaucoup de choses à apprendre. Il survient parfois des conflits, et on s'en remet aux personnes qu'on appelle ordinairement «les gens de la table», lesquelles font le lien entre la présidence et les députés. Alors monsieur Fraser a rempli sa tâche avec compétence, avec honnêteté, et avec impartialité. Il me fait donc plaisir de le dire et de lui dire merci pour tous les services qu'il a pu me rendre ainsi qu'à mon parti, afin que nous puissions mieux servir notre pays, être plus efficaces à la Chambre des communes et enfin être tous de bons Canadiens. Cette proposition reçoit donc l'appui de tous les députés. Cela est tout à fait normal et je suis convaincu que le souvenir de M. Fraser demeurera toujours présent à l'occasion de nos délibérations.